

## LANGUE FRANÇAISE ET MULTILINGUISME DANS

# les organisations internationales

### LES DANGERS DU MONOLINGUISME

Les rapports émanant aussi bien des organisations internationales elles-mêmes que des observateurs extérieurs s'accordent tous à déplorer la dérive dans les pratiques linguistiques vers le non-respect du multilinguisme. Même s'ils soulignent aussi que les réunions officielles assurent globalement une relative équité dans le traitement accordé aux langues et prodiguent les services nécessaires en interprétation et traduction, l'usage d'autres langues que l'anglais dans toutes les autres réunions – les plus nombreuses et les plus importantes, car elles préparent en amont toutes les décisions – reste une exception. De même, les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail dans les processus de recrutement, dans la communication externe et dans les appels d'offres ou à projets ne sont pas corrigés.

#### ■ À L'ONU

Ainsi, le rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme<sup>65</sup>, publié en mars 2021 et portant sur la période de janvier 2019 à décembre 2020, met en exergue les difficultés récurrentes de plusieurs de ses structures à mettre en œuvre le multilinguisme, aggravées par les contraintes dues à la crise sanitaire.



<sup>65</sup> Rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme, 2021. Voir QR code.

**« Les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail [...] ne sont pas corrigés. »**

Rendant compte des résultats des enquêtes menées par le coordonnateur pour le multilinguisme, le rapport montre que l'anglais reste toujours la langue privilégiée dans le processus de recrutement : 98,7 % des offres d'emploi exigent la connaissance de l'anglais, alors que le français enregistre une diminution de 1,2 point depuis 2017 (à 10,4 %). Seule une minorité d'avis de vacance de poste exigent l'anglais ou le français (68 avis de vacance de poste en 2019, soit 1,13 % du total). Cette tendance est observée également à Genève, ville francophone, où le français n'était exigé que dans 14,9 % des avis de vacance de poste publiés en 2019 (soit une baisse de 13,6 % depuis 2017). Par ailleurs, la connaissance de la ou des langues officielles parlées dans les pays hôtes des entités sur le terrain n'est pas toujours exigée. Sur 103 entités distinctes inventoriées, pour l'année 2019, 45,6 % des recrutements n'exigeaient pas la connaissance de langues autres que l'anglais.

## « Les organes directeurs devraient [...] prendre des mesures audacieuses afin d'établir le bon équilibre entre la mise en œuvre effective du multilinguisme et l'allocation des ressources nécessaires. »

En ce qui concerne les formations, le français est la première langue des activités de formation linguistique (en présence et surtout en ligne, les cours de français à distance ayant suscité un grand intérêt en 2020) et la deuxième langue des examens d'aptitudes linguistiques après l'anglais.

Quant à la communication interne, 98 % du contenu des sites intranet des entités du Secrétariat est disponible en anglais (soit une augmentation de 23 points depuis 2018), et 16 % en français. En outre, la plupart des entités n'utilisent que l'anglais lors des réunions entre le personnel et l'administration. Depuis que la responsabilité de diffuser les communications au personnel a été transférée, en avril 2020, du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité au Département de la communication globale, toutes ces communications ont été diffusées en anglais, et environ la moitié en français. En ce qui concerne les contenus du site Internet, seuls 43,3 % des contenus sont disponibles en français alors que ceux en anglais représentent 99,3 %.

Le rapport du Secrétaire général présente néanmoins quelques avancées.

Au niveau des **services de la traduction et de l'interprétariat** : la mise en place de logiciels innovants grâce aux développements technologiques ; l'adoption par l'OMS de l'outil de traduction assistée par ordinateur et de la base de données terminologique des Nations unies (UNTERM), qui inclut la terminologie relative à la COVID-19 dans les six langues officielles<sup>66</sup> ; la mise en place d'accords de partage de la charge de travail entre

les centres de conférences et les groupes professionnels pour mutualiser les capacités, ce qui a permis la distribution simultanée des documents officiels dans toutes les langues prescrites ; la production d'une première série de résolutions de l'Assemblée générale lisibles par machine dans les six langues officielles, qui ont été mises à la disposition du grand public et ont servi à la production automatique d'une partie des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session ; la mise en place de tests et de cours de formation en ligne pour les interprètes indépendants et d'autres publics dans le cadre des efforts de planification de la relève.

Au niveau de la **communication externe** : la mise en place d'un cadre juridique et opérationnel régissant l'utilisation institutionnelle des médias sociaux (circulaire), permettant ainsi au Département de la communication globale de tenir une base de données de tous les comptes administrés par les entités du Secrétariat, comportant des informations sur la ou les langues utilisée(s) ; le lancement d'un nouveau site Internet par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, dont le contenu respecte l'égalité des six langues officielles ; le remplacement du site bilingue de l'Office des Nations unies à Genève par une nouvelle plateforme pouvant fonctionner dans les six langues ; la création, en 2020, par l'Office des Nations unies à Genève, d'un compte Twitter distinct à l'intention de son public francophone. Il est cependant constaté que, globalement, les entités du Secrétariat produisent du contenu pour les médias sociaux essentiellement en anglais ; la création par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme d'un poste de coordonnateur(trice) de son site Internet multilingue et la réaffectation des ressources extrabudgétaires prévues pour les voyages en avion afin de permettre la diffusion sur Internet des



<sup>66</sup> Ressources des Nations unies consacrées à la pandémie de COVID-19. Voir QR code.

débats et l'archivage des enregistrements diffusés dans les six langues officielles ; des émissions radiophoniques ont continué à être diffusées dans une grande diversité de langues officielles et locales dans les principaux lieux d'affectation et sur le terrain : à la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Radio Okapi diffuse des émissions en français, et, dans le cadre de la MINUSMA (au Mali), Mikado FM diffuse des émissions soit en français, soit dans des langues locales ; à l'Office des Nations unies à Genève, en plus d'un segment hebdomadaire en anglais sur World Radio Switzerland, un podcast qui passe la semaine en revue a été lancé en français par le Service d'information des Nations unies ; la création de six postes de temporaires pour permettre au Service de l'information des Nations unies à Genève de fournir ses services dans toutes les langues officielles.

Parmi les principales mesures prises, le rapport évoque la création d'un réseau de personnes référentes qui assurent la liaison entre le coordonnateur pour le multilinguisme et les entités respectives. Ce réseau s'est étendu et comportait, en 2020, 103 référents représentant 72 entités. Il est précisé que le coordonnateur, en partenariat avec la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines, organise périodiquement des séances d'information afin de sensibiliser les hauts dirigeants du Secrétariat notamment à l'importance du respect du multilinguisme dans la sélection du personnel. En outre, un indicateur de performance portant sur le multilinguisme, facteur d'amélioration de l'efficacité, des résultats et de la transparence, a été introduit en 2018 dans les contrats de mission des hauts fonctionnaires. Selon le rapport du Secrétaire général, il s'agit de déclencher une réaction en chaîne dans l'ensemble de l'organisation et l'intégration systématique du multilinguisme.

Cependant, dans l'ensemble, les déséquilibres observés dans le précédent rapport entre les langues de travail et les langues officielles se sont creusés en 2019, toutes les langues stagnent ou diminuent à l'exception de l'anglais.

Cet état des lieux est confirmé par le rapport du Corps commun d'inspection (CCI) du système des Nations unies « Multilinguisme dans le système des Nations

unies »<sup>67</sup>, couvrant la période d'avril 2019 à mars 2020 et publié en juin 2021<sup>68</sup>. Cette étude constate l'existence d'obstacles récurrents à la pleine mise en œuvre du multilinguisme dans l'ensemble du système onusien. Malgré les recommandations faites dans le précédent rapport du CCI sur cette question, publié en 2011, les inspecteurs signalent l'absence d'avancées notables et la nécessité pour les organes directeurs de s'investir davantage, en prenant des mesures audacieuses pour veiller au bon équilibre entre la mise en œuvre effective du multilinguisme et l'allocation des ressources nécessaires.

Les inspecteurs soulignent l'absence de perspective globale développée dans un cadre stratégique et de plans d'action, et notent que les organismes onusiens ne mettent pas en œuvre les règles pertinentes, ni au stade du recrutement ni dans les procédures de promotion du personnel. Ils s'inquiètent de la lenteur des progrès des initiatives de soutien au multilinguisme à l'échelle du système, et formulent sept recommandations formelles.

Trois adressées aux organes délibérants ou directeurs de toutes les organisations participantes :

- élaborer un cadre stratégique pour le multilinguisme assorti de directives administratives et opérationnelles pour sa mise en œuvre, et soumettre ce cadre et ces directives pour adoption avant la fin de 2022 ;
- nommer d'ici à la fin de 2022 un haut responsable comme coordonnateur/coordonnatrice ou référent(e) pour le multilinguisme, en précisant clairement ses responsabilités et les pouvoirs qui lui sont délégués pour la coordination de la mise en œuvre du cadre stratégique ;
- adopter d'ici à la fin de 2022 des politiques de formation qui encouragent les fonctionnaires à se perfectionner en permanence et à renforcer leurs compétences dans les langues officielles de l'entité ainsi que, le cas échéant, dans d'autres langues, et assurer un financement suffisant à cet effet.

<sup>67</sup> Le rapport comprend l'examen approfondi et l'analyse quantitative et qualitative de données provenant de la documentation collectée, des réponses à des questionnaires et entretiens (plus de 100 entretiens avec les représentants des organismes onusiens qui siègent à Genève, New York, Paris, Rome et Vienne et dans deux lieux d'affectation hors siège : Bruxelles et Nicosie).

<sup>68</sup> « Le multilinguisme dans le système des Nations unies », rapport du Corps commun d'inspection, 2021. Voir QR code.



Trois adressées à leurs chefs de secrétariat :

- améliorer les politiques mises en place pour attirer de nouveaux traducteurs et interprètes et fidéliser le personnel talentueux et qualifié des services linguistiques, ou introduire des politiques à cet effet, y compris en élaborant des plans d'organisation de la relève qui précisent les langues et combinaisons de langues requises ainsi qu'en développant les programmes de promotion externe (d'ici à la fin de 2022);
- demander au Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination (CCS) de créer un groupe de travail chargé d'élaborer pour adoption, d'ici à la fin de 2022, un cadre du système des Nations unies pour l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation et la certification dans les six langues officielles, qui pourrait notamment s'appuyer sur les résultats des travaux déjà entrepris par le Secrétariat de l'ONU dans ce domaine;
- charger le Comité de haut niveau sur la gestion d'élaborer une approche globale et coordonnée du multilinguisme en tant que valeur fondamentale du système des Nations unies.

Une adressée au Secrétaire général de l'ONU : demander aux coordonnateurs/coordonnatrices résident(e)s, qui le représentent au niveau des pays et dirigent les équipes de pays des Nations unies, de planifier des actions de sensibilisation, telles que des événements liés aux langues ou d'autres manifestations sur la promotion du multilinguisme en tant qu'expression de la diversité et vecteur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable au cours de la dernière décennie du Programme 2030.

Six autres recommandations, dites « souples » ou peu contraignantes, abordent des questions cruciales comme :

- l'intégration des technologies linguistiques mises au point en interne dans les systèmes et outils informatiques des secrétariats;
- la prise en compte des compétences linguistiques lors de la sélection des hauts responsables et plus généralement dès le stade du recrutement et dans les parcours professionnels, y compris dans le cadre du système d'évaluation des compétences, de notation et de promotion;
- l'accroissement des contenus multilingues des sites officiels et des comptes de médias sociaux dans le monde entier.

En réponse au rapport du CCI, le Secrétaire général des Nations unies a transmis, le 16 juillet 2021, une note contenant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes onusiens pour la coordination. Cette note indique que les entités onusiennes ont accueilli favorablement le rapport et les recommandations formulées par le CCI, réitérant leur engagement en faveur d'un multilinguisme effectif, mais elle appelle l'attention sur la nécessité d'adapter les recommandations et les délais aux spécificités de chaque entité et sur l'importance de la compatibilité des exigences linguistiques fixées avec les mandats et les besoins opérationnels de chaque structure<sup>69</sup>.

### ■ À l'Union européenne

Documentée notamment par le rapport de suivi du *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*<sup>70</sup> de l'OIF, la situation qui prévaut dans les institutions européennes n'est guère plus favorable au multilinguisme. La 7<sup>e</sup> édition<sup>71</sup> de ce rapport, diffusée en octobre 2020, relève ainsi qu'entre 3,7 % (à la Commission européenne) et 12 % (au Parlement européen) seulement des documents produits ont pour langue source le français (qui est aussi la première langue cible des traductions). Pour mesurer la chute, on peut remonter vingt ans en arrière, lorsque cette proportion était de 34 % (1999).

Du fait du nombre important de langues officielles (24), les institutions de l'UE comptent quelque 4 300 traducteurs et 800 interprètes parmi leur personnel statutaire, auxquels s'ajoutent ceux qui sont sollicités en externe ponctuellement (par exemple pour 50 % des 100 000 journées/an d'interprétation réalisées par la Commission). Ils jouent leur rôle de façon satisfaisante lors des grandes réunions officielles, mais la multiplicité des régimes linguistiques appliqués selon les différents formats de travail provoque de très nombreux écarts. Comme précisé par le règlement CEE n° 1/1958 du 15 avril 1958, qui fixe la règle générale (toutes les langues déclarées par les pays membres deviennent officielles), les institutions peuvent déterminer les modalités d'application du régime linguistique dans leurs règlements intérieurs. De



<sup>69</sup> Voir « Des avancées à l'ONU » p. 89.

<sup>70</sup> Ce vademecum a été adopté par les États et gouvernements membres, associés et observateurs de l'OIF lors de leur Conférence ministérielle de Bucarest, en septembre 2006. *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, OIF, 2006. Voir QR code.

<sup>71</sup> 7<sup>e</sup> document de suivi du *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, OIF, 2020. Voir QR code.

fait, l'anglais, le français et l'allemand ont une place particulière à ce titre. Ce sont par exemple les langues de travail au sein de la Commission ou du Comité des représentants permanents (COREPER) du Conseil, où siègent les ambassadeurs des pays membres accrédités auprès de l'UE. S'agissant du fonctionnement linguistique des groupes de travail, en amont des réunions ministérielles du Conseil, le régime linguistique s'adapte en fonction de la nature des discussions :

- pleine interprétation pour les réunions ministérielles et pour certaines réunions préparatoires;
- trois langues au COREPER;
- anglais et français pour les réunions portant sur des sujets de politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Cette entorse au principe général du multilinguisme masque en réalité un recours massif à l'anglais. Sans compter les autres réunions qui se déroulent sans interprétation.

Les auteurs du rapport de la mission parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), présenté en novembre 2019<sup>72</sup>, s'inquiètent de cette domination d'une langue, tout particulièrement en ce qu'elle nuit à la compréhension par les citoyens et leurs élus des textes qui concernent (ou concerneront après adoption) leur vie quotidienne. Ils s'alarment tout autant du nombre de sites Internet des institutions européennes dans lesquels l'anglais domine largement, et de cette même domination constatée dans la communication avec les médias ou dans la diffusion des appels d'offres (même si des versions existent dans d'autres langues).

Les mêmes constats sont faits dans le rapport « Diversité linguistique et langue française en Europe<sup>73</sup> », qu'un groupe de travail indépendant, présidé par le professeur Christian Lequesne et composé de personnalités indépendantes aux origines et aux parcours divers, a remis aux autorités françaises en octobre 2021. On y souligne aussi la baisse des budgets consacrés à la traduction et à l'interprétation



<sup>72</sup> Rapport de la mission parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, 2019. Voir QR code.

<sup>73</sup> Rapport du groupe de personnalités indépendantes « Diversité linguistique et langue française dans les institutions européennes » présidé par Christian Lequesne, 2021. Voir QR code.

## « Préserver la diversité linguistique dans la vie internationale est un combat qui relève d'enjeux majeurs. »

(baisse de 10,5 % des effectifs de la Direction générale de la traduction de la Commission entre 2016 et 2021, par exemple).

Ils ont d'autant plus raison que, selon les enquêtes, seuls 25 % des citoyens européens sont capables de comprendre un article de journal ou une information audiovisuelle en anglais<sup>74</sup> et que, depuis la sortie du Royaume-Uni de l'UE, moins de 1 % de la population des pays membres a l'anglais pour langue maternelle...

Les constats faits pour l'ONU et l'Union européenne sont à peu près les mêmes dans les autres organisations régionales ou internationales, comme le montre le dernier document de suivi du *Vade-mecum de la Francophonie*, qui traite aussi de l'Union africaine, du Parlement européen ou du Conseil de l'Europe.

La tendance à un monolinguisme de fait dans les enceintes internationales et régionales est une réalité qui ne doit être ni niée ni ignorée. La crise sanitaire de la COVID-19, avec ses conséquences directes sur les ressources financières et humaines, auxquelles se sont ajoutés, du moins au début, les obstacles technologiques, n'a fait qu'aggraver la situation.

Or préserver la diversité linguistique dans la vie internationale est un combat qui relève d'enjeux majeurs en garantissant :

- la participation équitable de tous les pays membres aux discussions, aux échanges, aux négociations, aux procédures de recrutement et d'appel d'offres;
- la qualité, la pertinence et la bonne réception des propos et écrits échangés conduisant à la décision qui s'appliquera (dans toutes les législations nationales pour ce qui est de l'UE) ;

<sup>74</sup> Eurobaromètre Spécial 386, 2012.

## « Assurer une veille permanente et exercer une vigilance continue. »

- une efficience dans le fonctionnement des organisations en évitant le gaspillage des ressources humaines et financières lié à l'unilinguisme non maîtrisé qui prévaut actuellement (les coûts de révision des traductions par exemple ne cessent d'augmenter).

Comme le soulignait la Secrétaire générale de la Francophonie, M<sup>me</sup> Louise Mukishiwabo, lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie de novembre 2021, l'efficacité du multilatéralisme et de la coopération internationale est étroitement liée à la mise en œuvre d'un multilinguisme effectif et respectueux de la diversité culturelle du monde.

### « FAIRE RECULER LE RECUL DU FRANÇAIS »

Les États et gouvernements membres de l'OIF ont pris plusieurs engagements en faveur de l'usage du français et du multilinguisme, au moins depuis 2006 et l'adoption du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, dont les principes ont été réaffirmés dans la résolution sur sa mise en œuvre adoptée lors de la Conférence ministérielle d'Antananarivo (Madagascar, 2016) et le Plaidoyer en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les institutions européennes adopté en marge de la Conférence ministérielle d'Erevan en 2018.

Afin de « faire reculer le recul du français », selon l'expression de la Secrétaire générale de la Francophonie,

M<sup>me</sup> Louise Mushikiwabo, une nouvelle dynamique favorisant une action concertée des francophones en faveur de la langue française et du multilinguisme a été créée à partir de 2019 au sein de l'OIF. M<sup>me</sup> Mushikiwabo a engagé une vaste réflexion avec les représentants des États et gouvernements dans le cadre d'un groupe de travail « Langue française » qu'elle a mis en place et qu'elle anime régulièrement. Les États et gouvernements membres, associés ou observateurs ainsi que tous les acteurs de la Charte de la Francophonie<sup>75</sup> ont été invités à nourrir la réflexion, et le groupe s'est réuni à dix reprises depuis octobre 2019, dont deux fois dans un format conjoint avec le groupe de travail sur le numérique afin d'élargir l'analyse aux possibilités offertes par le développement des nouvelles technologies.

Dès la deuxième réunion du groupe de travail, qui s'est tenue le 10 décembre 2019, les États et gouvernements ont adhéré à la proposition de la Secrétaire générale de mettre en œuvre un « dispositif de veille, d'alerte et d'action en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les organisations internationales ».

### ■ Vers un dispositif opérationnel à trois volets : veille, alerte et action

Conçu comme un processus opérationnel basé sur le partage d'informations entre différents acteurs (Francophonie, représentants des États et gouvernements et des organisations concernées), le dispositif vise à coordonner les initiatives qui sont déjà déployées et à mobiliser plus efficacement les réseaux francophones. De nouveaux outils et des procédures standardisées ont été proposés afin de faciliter le partage d'informations et la concertation des francophones pour assurer une veille permanente et exercer une vigilance continue. Il s'appuie notamment sur les constats du 7<sup>e</sup> document de suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*.

### Un plaidoyer politique

L'OIF s'est mobilisée, depuis son siège à Paris et à travers ses représentations extérieures<sup>76</sup>, notamment celles

<sup>75</sup> Sont désignés comme acteurs de la Charte de la Francophonie, outre l'OIF, les opérateurs spécialisés (AUF, AIME, TV5MONDE, université Senghor), l'APF et les Conférences ministérielles permanentes (CONFEMEN et CONFÉJES).

<sup>76</sup> Addis-Abeba, Bruxelles, Genève et New York, ainsi qu'Antananarivo, Bucarest, Dakar, Hanoï, Libreville, Lomé, Port-au-Prince, Québec, Tunis et bientôt Beyrouth.

œuvrant auprès des organisations internationales, dans un plaidoyer qu'elle mène à différents niveaux, ainsi qu'à travers de nombreuses activités, parmi lesquelles :

- le renforcement des compétences en langue française des diplomates et fonctionnaires nationaux et internationaux ;
- le développement des capacités des services de traduction et d'interprétariat<sup>77</sup> ;
- et l'animation des Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF) et des réseaux de fonctionnaires internationaux.

Parallèlement, la Secrétaire générale mène des actions de sensibilisation au plus haut niveau auprès des chefs d'État et de gouvernement, des ministres et des responsables des organisations internationales. Elle aborde notamment ces sujets lors de ses audiences, comme lors de ses interventions devant les Groupes d'ambassadeurs francophones et dans les instances des différentes organisations, jusqu'au Conseil de sécurité des Nations unies.

Ainsi, dans un courrier adressé en janvier 2020 aux quatre-vingt-huit chefs d'État et de gouvernement membres de l'OIF, la Secrétaire générale a rappelé l'importance de l'usage effectif de la langue française dans les enceintes internationales aux côtés des autres langues officielles et de travail, pour une pleine participation de tous aux débats et aux décisions stratégiques.

Dans le même esprit, elle s'est adressée aux responsables des institutions européennes pour les sensibiliser à cet enjeu : M<sup>me</sup> Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, M. Charles Michel, président du Conseil européen, et M. Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Elle a notamment formulé des propositions concrètes à la présidente de la Commission européenne, qui permettraient de retrouver un meilleur équilibre linguistique, par exemple : exiger des fonctionnaires la maîtrise d'au moins trois langues au moment de leur recrutement ; définir des pourcentages de documents initialement rédigés dans d'autres langues que l'anglais ; respecter le multilinguisme dans la communication et les appels à projets et à propositions de l'Union ; prendre

en compte, dans le budget européen et dans son cadre financier pluriannuel, le financement des dispositifs de traduction et d'interprétation, ainsi que les nécessaires investissements à réaliser en matière de recherche et d'innovation afin de faire progresser les technologies de la traduction.

De même, elle a pris part, en septembre 2020, au débat inédit du Conseil de sécurité des Nations unies consacré à la coopération entre l'ONU et l'OIF, organisé à l'initiative du Niger. Dans son discours d'ouverture, elle a rappelé que sept des quinze membres du Conseil de sécurité étaient alors membres de la « plateforme francophone au Conseil de sécurité », grâce à laquelle la mobilisation pour la promotion de la langue française et la diversité linguistique dans les travaux du Conseil va se poursuivre de manière concertée. Dans ce contexte, la Secrétaire générale a salué l'utilisation, pour la première fois, d'un dispositif de vidéoconférence multilingue qui permet aux participants d'accéder à la traduction simultanée des travaux dans les six langues officielles des Nations unies. En outre, elle a souhaité que le débat contribue à une prise en compte plus systématique des enjeux tant linguistiques que culturels dans les mandats constitutifs des opérations de maintien de la paix décidées par le Conseil<sup>78</sup>. Elle est intervenue dans le même sens, le 22 février 2021, durant les travaux du segment de haut niveau de la 46<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

La plateforme francophone au Conseil de sécurité s'est enrichie d'un outil précieux en octobre 2021, avec la traduction en français, grâce à la Mission permanente de la Suisse à New York, du « Manuel du Conseil de sécurité de l'ONU : guide de l'utilisateur aux pratiques et aux procédures<sup>79</sup> ».

La résolution A/75/L.103 portant sur la coopération entre l'Organisation des Nations unies et l'Organisation internationale de la Francophonie, adoptée le 7 juillet 2021, a salué l'action multiforme menée par l'OIF en faveur du multilinguisme, notamment grâce à la mise en

<sup>77</sup> Voir « L'accompagnement de l'OIF » p. 82.



<sup>78</sup> Voir « Le cas spécifique des opérations de maintien de la paix » p. 85.

<sup>79</sup> « Manuel du Conseil de sécurité de l'ONU : guide de l'utilisateur aux pratiques et aux procédures », Security Council Report, 2021. Voir QR code.



place du « dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la langue française et le multilinguisme dans les organisations internationales ».

Enfin, l'OIF intègre la dimension linguistique dans les accords conclus avec les organisations internationales. Ainsi, par exemple, l'accord signé le 9 novembre 2021 avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui vise à intensifier la collaboration et à améliorer l'accès aux services de santé dans les pays francophones, met tout particulièrement en avant le multilinguisme, et notamment l'utilisation de la langue française dans les supports de promotion et de formation dans le domaine de la santé.

### Une mobilisation des États et des gouvernements

Afin d'opérationnaliser ce dispositif, et à la demande de la Secrétaire générale de la Francophonie, les États et gouvernements membres ont nommé un « point focal national » disposant d'une vue d'ensemble sur l'activité diplomatique. Ces points focaux nationaux sont de précieux relais entre l'OIF et les ministères.

Le réseau des points focaux compte actuellement cinquante représentants nationaux qui sont également chargés d'agir en liaison avec l'ensemble des acteurs concernés : représentants des États et des gouvernements (diplomates en poste auprès des organisations et fonctionnaires nationaux en charge de dossiers internationaux), acteurs de la Charte de la Francophonie, Groupes d'ambassadeurs francophones, associations, réseaux de fonctionnaires et de traducteurs et interprètes francophones mobilisés par les organisations internationales et régionales, et responsables des organisations internationales eux-mêmes. Depuis, un flux d'informations et d'alertes sur des manquements avérés au régime linguistique des organisations est parti de l'OIF, souvent alertée par ses représentations extérieures. Il a entraîné ou relayé des réactions des représentants francophones sur place, et, en particulier, des GAF. Une réunion du réseau des points focaux nationaux s'est tenue en visioconférence le 29 septembre 2020. Elle a permis une meilleure appropriation de cette mission en validant les trois volets suivants :

- **Coordination** : pour la collecte et le partage d'informations obtenues au niveau national relatives au respect du statut des langues dans les organisations

internationales et régionales, ainsi que d'analyses sur la situation du français ; pour l'échange de bonnes pratiques et de propositions pour une action concertée ; pour le partage des éléments de plaidoyer et de sensibilisation au service du multilinguisme.

- **Mobilisation** : afin de veiller à ce que des instructions officielles soient données aux représentants dans les organisations pour la mise en œuvre des engagements qui ont été pris. Un exemple de bonne pratique au niveau des États et des gouvernements est l'initiative du ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles de transmettre des instructions précises aux agents de la fonction publique de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles) concernant l'utilisation et la promotion de la langue française dans le cadre national et international ; afin de mettre en place progressivement, au niveau national, dans les carrières diplomatiques, des formations linguistiques initiales et continues ainsi que des dispositifs de reconnaissance des compétences linguistiques, en particulier en français ; afin de s'assurer que les compétences linguistiques sont prises en compte dans les processus de recrutement du personnel envoyé en mission auprès des OI ; afin d'exercer une vigilance permanente sur la communication interne et externe en français (contenus des sites des ministères des Affaires étrangères, des missions/représentations diplomatiques auprès des OI, des communiqués officiels, des publications, etc.).

- **Sensibilisation/animation** : pour l'organisation de manifestations francophones et le soutien aux activités des GAF afin de sensibiliser les organisations internationales et régionales et les administrations nationales à l'importance et aux avantages du multilinguisme.

Une méthodologie de travail a par ailleurs été adoptée visant à mettre en place un circuit de partage et d'échanges afin de :

- collecter des informations utiles à l'Observatoire de la langue française de l'OIF, notamment pour l'élaboration du document de suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* (publication biennale) et du rapport quadriennal *La Langue française dans le monde* ;
- diffuser les informations relatives aux démarches entreprises par l'OIF, les GAF et certains pays ;



## « L'OIF intègre la dimension linguistique dans les accords avec les organisations internationales. »

- alerter sur des situations de non-respect du régime linguistique lorsqu'une intervention rapide de la Francophonie (au niveau pertinent) est requise;
- anticiper les moments importants pour la langue française et le multilinguisme sur lesquels la Francophonie devrait se concerter et, éventuellement, prendre position;
- alerter et mobiliser les francophones en vue de réunions décisives concernant l'usage des langues et les moyens alloués à un fonctionnement multilingue;
- alerter sur les vacances de postes de haut niveau afin de rappeler les exigences linguistiques de la Francophonie et, si possible, de promouvoir des candidatures francophones;
- informer et partager les expériences sur les manifestations en faveur de la langue française et du multilinguisme.

Des outils de veille, sous la forme de grilles d'observation, ont été élaborés et mis à la disposition des points focaux afin de :

- constater les pratiques linguistiques et les dispositions prises par les organisations pour assurer le multilinguisme dans les réunions, formelles et informelles, et pour veiller au respect des engagements pris par les pays membres et observateurs de la Francophonie concernant l'utilisation de la langue française lors des interventions ou dans la documentation distribuée;
- s'assurer de la place de la langue française dans le processus de recrutement, ainsi que dans la prise en compte des compétences linguistiques dans la gestion des carrières.

Un rôle important dans le cadre de ce dispositif revient aux Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF). Consciente du potentiel que représente cette communauté diplomatique francophone, notamment dans la mobilisation pour la langue française, la Francophonie s'investit pour le renforcement de ce réseau des GAF

auprès des organisations internationales. Une application numérique pour connecter tous les GAF du monde est en préparation.

### **Le levier constitué par les Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF)**

Avec l'appui des représentations extérieures de l'OIF dans les capitales internationales, plusieurs réunions ont permis de renforcer le rôle des GAF et leurs moyens d'agir en faveur du multilinguisme.

À Genève, le 6 mai 2021, s'est déroulé un séminaire en ligne sur le dispositif de veille, d'alerte et d'action à l'attention des personnes désignées par les membres du GAF pour suivre tout particulièrement les questions liées au multilinguisme. Suite à cette rencontre, un réseau de « points focaux multilinguisme » du GAF auprès de l'Office des Nations unies à Genève a été constitué afin d'assurer une veille et une action concertées. Ce réseau s'est réuni de nouveau le 9 juillet 2021, en concertation avec le groupe hispanophone, ce qui a permis d'explorer des pistes de collaboration entre ces deux groupes linguistiques, en vue de mener des actions conjointes. Une troisième réunion, le 23 septembre 2021, a permis d'envisager une évaluation régulière du dispositif afin de l'inscrire dans la durée ; la mobilisation de ressources financières et humaines ; l'adaptation des grilles d'observation aux contextes des organisations internationales présentes à Genève ; ainsi que l'élaboration d'un guide pour faciliter l'utilisation de ces grilles.

À New York, une table ronde a été organisée le 19 mai 2021 mobilisant trois espaces linguistiques : le Groupe des ambassadeurs francophones, le Groupe des amis de l'espagnol et le Groupe des ambassadeurs de la Communauté des pays de langue portugaise. Sur le thème « Pour un multilatéralisme qui nous rassemble, faisons parler nos langues ! », les participants ont pu

entendre le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et à la gestion des conférences, M. Movses Abelian, également coordonnateur pour le multilinguisme des Nations unies. Tout en affirmant le profond engagement du Secrétariat dans la pleine mise en œuvre du multilinguisme, il a appelé l'attention des délégations sur les défis posés par la progression exponentielle du nombre de réunions officielles et informelles induisant une hausse du volume des traductions et des besoins en interprétation, dans un contexte de baisse des moyens budgétaires alloués aux services de traduction et d'interprétation.

Cette convergence entre différents espaces linguistiques a eu une illustration concrète dans une initiative en faveur de l'environnement et du climat menée à New York par le GAF avec le Groupe des amis de l'espagnol, réunissant des jeunes des autres aires linguistiques, dans le cadre de la première édition du Forum jeunesse du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies (6, 7 et 8 avril 2021).

À Addis-Abeba, le Groupe des ambassadeurs francophones auprès de l'Union africaine, présidé par l'ambassadeur du Sénégal, a décidé le 24 septembre 2021, en coordination avec la représentation de l'OIF auprès de l'Union africaine, de créer un groupe de travail sur le multilinguisme et d'élargir la composition du bureau de coordination sur la base d'une répartition géographique. Par son action constante et déterminée, le GAF d'Addis-Abeba soutient l'initiative de la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, relative à la mise en place d'un dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la mise en œuvre des engagements pris aux différents sommets concernant l'utilisation de la langue française et le respect du multilinguisme dans les organisations internationales.

À Bruxelles, au sein du Groupe des ambassadeurs francophones auprès de l'Union européenne (GAF-B), la question de l'usage du français dans le travail quotidien des ambassadeurs et des représentants permanents est au cœur des préoccupations exprimées lors des différentes réunions. Des concertations régulières dédiées au multilinguisme sont organisées – en format élargi ou restreint – avec les membres du GAF-B à l'initiative de

la représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne, dont la réunion organisée le 12 février 2021 avec les représentations permanentes des trois pays ayant inscrit le français comme langue officielle au sein de l'Union européenne, à savoir la France, le Luxembourg et la Belgique, à travers la Délégation de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Les participants ont convenu de la nécessité d'agir sur la base d'une stratégie concertée et d'une approche progressive, dans le but d'impliquer, à terme, toutes les représentations des États membres, associés et observateurs de l'OIF membres de l'Union européenne, ainsi que des experts et fonctionnaires européens dans le domaine de l'interprétariat et de la traduction.

### ■ L'accompagnement de l'OIF

Depuis plus de quinze ans, l'OIF s'emploie au renforcement du multilinguisme dans les enceintes internationales, d'une part en soutenant la définition et la mise en œuvre d'actions de formation au et en français des diplomates et des fonctionnaires, et d'autre part en coopérant directement avec les organisations internationales, pour renforcer les compétences des traducteurs et des interprètes ou des forces déployées dans les opérations de maintien de la paix, par exemple. Elle mène également une action spécifique dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques.

L'OIF favorise également la production d'outils et de ressources sur le français et pour la promotion du multilinguisme. Ainsi, à l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, le 24 avril 2021, l'OIF a lancé une nouvelle vidéo de sensibilisation<sup>80</sup> : « Faites parler vos langues ! »

### Coopérer avec les organisations internationales et régionales (OIR)

Dans le cadre de ses activités de soutien au renforcement du multilinguisme sur la scène internationale, l'OIF coopère depuis quelques années directement avec des organisations internationales et régionales, notamment avec l'Union africaine. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement du français au



<sup>80</sup> « Faites parler vos langues! », vidéo publiée à l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, OIF, 2021. Voir QR code.

sein de la Commission de l'Union africaine, un cycle de formations techniques en français destiné aux fonctionnaires de l'Union africaine (UA) a été lancé en mai 2021. Depuis 2009, environ 175 personnes ont participé à ces formations, qui s'inscrivent dans un programme tripartite OIF/Union africaine/France. Le programme est articulé autour de trois volets : la formation linguistique au français des agents non francophones, le renforcement des capacités professionnelles en français des agents francophones, des interprètes et des traducteurs ainsi qu'un cycle de conférences/débats sur des sujets d'intérêt commun aux deux organisations. En outre, dans le cadre des réformes institutionnelles en cours, l'UA a engagé récemment un large mouvement de recrutement de hauts cadres au sein de la Commission et de ses organes. À travers ces actions, l'OIF accompagne les fonctionnaires francophones pour saisir les opportunités d'accès à des postes de responsabilités et participer aux prises de décisions renforçant ainsi la place du français au sein de l'Union africaine, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Parmi d'autres réalisations récentes, il faut signaler l'élaboration pour la Cour pénale internationale (CPI) d'un module en communication professionnelle et français juridique, qui a démarré en 2021. Ses contenus pourront facilement être mutualisés et ajustés au contexte d'autres organisations internationales de nature juridique.

Afin de poursuivre de manière systématique ce genre de coopération, l'OIF a publié en 2021 deux appels à manifestation d'intérêt visant à renforcer d'une part les capacités en français des agents et d'autre part la médiation linguistique.

Ces appels ont permis de sélectionner neuf projets portés par huit OIR, parmi lesquels :

- des projets de renforcement des compétences en français des fonctionnaires internationaux via la mise en œuvre de formations linguistiques et de certifications en français de la diplomatie et des relations internationales, ainsi que de formations techniques en français ;
- le développement, en français, d'une formation de sensibilisation aux préjugés linguistiques qui pourra ensuite être adaptée dans plusieurs langues ;

- la mise en place d'une stratégie visant à recruter davantage de personnel francophone, basée sur la création d'exercices en français et/ou valorisant le passage d'une langue à une autre ;
- le développement, en français, d'un référentiel de compétences langagières pour le Cadre de référence des Nations unies pour les langues, puis son adaptation dans les cinq autres langues officielles des Nations unies ;
- la création, en français, d'un outil de reconnaissance automatique de la parole, puis son adaptation dans les cinq autres langues officielles des Nations unies et sa mutualisation auprès d'autres organisations.

Ces projets, portés par l'Union panafricaine des Postes, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, l'Organisation des Nations unies (à Genève et à New York), l'Organisation internationale des migrations, la Cour internationale de justice, la Conférence internationale de La Haye de droit privé et le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), bénéficieront de l'accompagnement et de cofinancements de l'OIF jusqu'en décembre 2022.

### **Former et renforcer les capacités**

Afin de renforcer les capacités des États ou des établissements nationaux de formation dans la définition et la mise en œuvre de plans de formation au et en français des (futurs) fonctionnaires et diplomates, l'OIF développe les programmes « Initiative francophone nationale » (IFN) et « Initiative francophone d'établissement » (IFE). Ces programmes visent principalement l'augmentation du nombre de cadres et d'experts des administrations ciblées qui attestent d'un niveau de langue française suffisant pour s'exprimer en français dans leur contexte professionnel, et notamment au sein des institutions internationales.

Dans le cadre du deuxième cycle d'IFN-IFE 2019-2022, dix-neuf États ou établissements nationaux ont signé des accords de coopération avec l'OIF pour mettre en œuvre des actions de formation en français des relations européennes et internationales. Plus de 1 200 agents – dont au moins 70 % de femmes – sont ainsi formés chaque année.

## « La pratique du français par le personnel d'une OMP [...] contribue significativement à la performance de l'opération. »

**ÉTATS (IFN) :** Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Burundi, Comores, Chypre, Croatie, Égypte, France, Ghana, Kosovo, Lettonie, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Vietnam.

**ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX (IFE) :** École des hautes études internationales de Vienne, Académie chypriote d'administration publique, Institut national de la gouvernance et du développement durable d'Égypte, École nationale d'administration française, Académie d'administration publique de Moldavie, Institut national d'administration de Roumanie, Académie diplomatique du Vietnam.

Les États ou établissements nationaux déploient des plans de formation qui se déclinent en deux volets principaux : formation au français des relations européennes et internationales (FRI) et formation en français.

Pour la formation au FRI, les établissements de formation partenaires proposent des actions de renforcement des capacités linguistiques selon différentes modalités : formations collectives ou individuelles des niveaux A2 à C1<sup>81</sup>, séjours en immersion pour les hauts dirigeants et préparation à la certification au diplôme de français des relations internationales (DFP-RI) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France<sup>82</sup>.

<sup>81</sup> Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe définit une échelle de compétence langagière avec trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs : Niveau A : utilisateur élémentaire (= scolarité obligatoire), lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2) ; Niveau B : utilisateur indépendant (= lycée), subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2) ; Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise).

<sup>82</sup> Voir « Proposer des outils et des ressources » ci-contre.

Les formations en français visent, quant à elles, le renforcement des capacités professionnelles par le biais de séminaires de formation technique (négociation internationale, rédaction administrative, prise de parole en public, etc.) ou thématiques, sur des sujets d'actualité internationale ou en lien avec l'agenda politique des États (innovation dans l'administration publique, présidence du Conseil de l'Union européenne, développement durable, etc.).

Ces actions peuvent être organisées à l'échelle nationale, régionale ou internationale lors de séminaires réunissant des diplomates venus de tous horizons géographiques francophones. L'OIF encourage les actions à dimension régionale, qui permettent de renforcer les complicités francophones entre États.

### Proposer des outils et des ressources

L'OIF noue des partenariats pour soutenir la production de ressources de qualité en français des relations internationales, destinées à un public constitué d'enseignants, d'étudiants, de diplomates et de fonctionnaires. La plupart de ces ressources étant libres d'accès, en ligne, elles ont été tout particulièrement consultées par les utilisateurs lors de la crise sanitaire qui a marqué l'arrêt, pour un temps, des cours en présentiel et accéléré l'organisation des formations via les plateformes d'enseignement en ligne.

### → TV5MONDE

TV5MONDE, par le biais de son site « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE », est un partenaire privilégié de l'OIF dans le domaine du français des relations internationales. Le dossier « Enseigner le français des relations internationales » propose de nombreuses ressources pour l'autoapprentissage et l'enseignement des diplomates et des fonctionnaires. En 2020, l'OIF a

apporté son soutien à TV5MONDE pour la production de 42 émissions sur l'actualité (« 7 jours sur la planète »), 1 080 exercices d'autoformation et 262 fiches pédagogiques. Pour l'apprentissage en autonomie, certaines collections rencontrent un grand succès : « Le français des relations internationales », destiné aux personnes qui préparent la passation du diplôme de français professionnel-relations internationales (DFP-RI), la collection « Mieux se comprendre » pour explorer les relations interculturelles et interpersonnelles, et la collection « Objectif diplomatie » pour s'initier au français des relations internationales dans des contextes formels ou informels. Ces ressources sont très populaires auprès des apprenants et des enseignants de FRI à travers le monde : en 2020, le site « apprenants » a accueilli 1,5 million de visites, et le site « enseignants » plus de 320 000. Par ailleurs, en mars 2020, TV5MONDE a lancé officiellement la nouvelle application baptisée « Apprendre le français avec TV5MONDE ». Cette offre, disponible partout dans le monde, contient les 3 000 exercices du site [apprendre.tv5monde.com](http://apprendre.tv5monde.com). L'application est gratuite et téléchargeable sur un téléphone intelligent.

#### → Partenariat Hachette FLE

L'OIF s'est associée à Hachette FLE, premier éditeur international de français langue étrangère, pour la publication, en janvier 2017, d'*Objectif diplomatie* niveau 1 nouvelle édition, un ouvrage consacré à l'apprentissage du français pour les diplomates, et de nouveau, en décembre 2019, pour la mise à disposition d'un parcours numérique de 150 exercices autocorrectifs : Objectif diplomatie niveau 1. Fin 2021, la collection « Objectif diplomatie » s'est enrichie avec la mise en ligne d'Objectif diplomatie.lab niveau 1. Cet outil numérique ouvert mis à disposition des enseignants permet d'élaborer des scénarios d'hybridation des contenus de la méthode, et d'éditer des fiches de cours répondant aux besoins spécifiques et aux pratiques de classe de chaque enseignant.

#### → Le diplôme de français professionnel-relations internationales (DFP-RI)

L'OIF a accompagné, dès 2014, la création et le développement des diplômes de français professionnel-relations internationales (DFP-RI) de niveaux B1, B2 et C1 pouvant intéresser des diplomates, hauts fonctionnaires nationaux et internationaux. Une certification

internationalement reconnue en français des relations internationales est en effet un atout qui permet de valoriser les carrières des lauréats et qui facilite aussi la gestion des compétences en français au sein des administrations centrales.

#### Le cas spécifique des opérations de maintien de la paix (OMP)

La majorité des OMP de l'ONU sont déployées dans l'espace et elles concentrent environ deux tiers des personnels des OMP. Pourtant, le niveau actuel de participation de personnels francophones au sein des OMP reste encore limité. En janvier 2021, la part des personnels francophones en uniforme (militaires et policiers) des OMP onusiennes est estimée à environ 27 %, et à moins de 2 % pour les personnels féminins francophones. Des progrès très significatifs ont cependant été réalisés au niveau des personnels de police des missions (66 % du personnel de police déployé est francophone).

La déclaration d'engagements communs, qui a fait suite à l'initiative « Action pour le maintien de la paix » lancée par le Secrétaire général des Nations unies en mars 2018, a pris en compte les enjeux au cœur du plaidoyer de l'OIF, qui se fonde sur les considérations suivantes :

- La pratique du français par le personnel d'une OMP, lorsqu'il s'agit de la langue du pays hôte d'une mission, contribue significativement à la performance de l'opération.
- Dans un contexte où les mandats des OMP sont multidimensionnels, avec des tâches croissantes dévolues à la protection des civils et à la consolidation de la paix, pouvoir interagir en français, s'il s'agit de la langue des autorités et des populations locales, revêt une dimension essentielle. Cela favorise la confiance et l'acceptation des missions, tout en facilitant l'interculturalité et une meilleure compréhension des réalités locales dans une perspective de pérennisation de la paix.
- L'usage du français, et les cultures juridiques que cette langue véhicule, sont un élément clé de l'efficacité des stratégies de sortie comme des transferts de compétences vers les institutions nationales de l'État de droit, de la police, ou encore du système pénitentiaire.
- Enfin, le français participe au renforcement de la sécurité de l'ensemble des personnels en uniforme et civils déployés.

Pour renforcer la présence de francophones, l'OIF, en partenariat avec l'ONU et ses États membres, mène de longue date des actions en vue de promouvoir la langue française et l'interculturalité dans les OMP, dont plusieurs ont produit des résultats tangibles en 2021 et 2022.

À titre d'exemple, on peut citer le projet pilote OIF-ONU-France de renforcement du dispositif d'enseignement du français pour le personnel militaire de la MINUSMA (mai 2021-en cours). À la demande du Secrétariat de l'ONU, l'OIF et la France ont initié, à partir de l'été 2020, une réflexion afin de concevoir un projet visant à améliorer le dispositif d'enseignement du français de la MINUSMA pour son personnel militaire. En effet, le français qui y est enseigné aux troupes (plus de 200 apprenants en juin 2021) demeure relativement généraliste et donc peu adapté aux missions.

Les concertations menées ont permis de finaliser les contours du projet, dont l'objectif global est d'améliorer la performance de la MINUSMA<sup>83</sup>, en intégrant dans ses cours de langue la méthode d'enseignement du français sur objectifs militaires spécifiques et opérationnels (« français sur objectifs spécifiques », FOS). Développé en coordination avec le Mécanisme de coordination souple (LCM) du Département des opérations de paix de l'ONU et le Centre intégré de formation (IMTC) de la MINUSMA, le projet capitalise sur la méthode d'apprentissage du français *En Avant!* conçue par l'OIF et la France à l'attention du personnel militaire des opérations de maintien de la paix. Celle-ci s'articule autour de trois composantes :

- la formation des enseignants<sup>84</sup> de français de la MINUSMA à la méthodologie FOS ;
- le développement d'un cursus de cours de français taillé sur mesure pour les militaires, notamment sur la base de la méthode d'apprentissage du français *En Avant!* ;
- l'élaboration d'outils d'évaluation pour mesurer l'impact du projet.

<sup>83</sup> Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

<sup>84</sup> Six enseignants de français basés à Bamako, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.

Mis en œuvre par France Éducation International (ex-Centre international d'études pédagogiques CIEP) en 2021, le projet est une initiative pilote qui pourrait être étendue au personnel de police et civil de la MINUSMA, ou être dupliquée dans d'autres OMP déployées en environnement francophone.

#### → Un engagement continu avec la police des Nations unies

L'OIF et la Division de la police des Nations unies ont développé, au fil des ans, un partenariat étroit qui débouche sur une progression significative du nombre de policiers francophones effectivement déployés dans des environnements francophones.

Depuis 2018, deux séminaires régionaux (Paris, 2018 et Bamako, 2019) organisés conjointement par la Division de la police des Nations unies, l'OIF et le réseau francophone de formation policière Francopol ont contribué à améliorer la qualité des candidatures présentées par les pays francophones, que ce soit pour des postes de policiers individuels (UNPOL) ou des postes dits professionnels (P-3 à D-2), à la fois sur le terrain et au siège de l'ONU à New York.

La coopération tissée entre l'OIF, la Division de la police des Nations unies et le Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix s'est également traduite par la publication d'un *Guide pratique* sur la préparation des candidatures aux postes de policiers au sein du Secrétariat des Nations unies et dans les OMP, qui sera prochainement réédité.

Elle se poursuit, en 2021, dans le cadre du développement d'une action de sensibilisation aux opportunités professionnelles parmi les policiers impliqués dans des OMP des Nations unies, à destination des écoles de police et de gendarmerie des pays francophones.

#### → De nouvelles formations francophones

- Le premier stage francophone de formation à la direction des missions (*Senior Mission Leadership Course*), stage qui n'avait été développé et dispensé jusqu'à présent qu'en anglais.
- Le premier cours francophone pour les officiers militaires féminins (*Female Military Officer Course*), qui

n'avait également été développé et dispensé jusqu'à présent qu'en anglais. Après dix-sept sessions organisées en un peu plus de cinq années, ce cours s'est tenu pour la première fois en français en avril 2021.

- L'élaboration d'une formation pour les conseillers militaires chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH) des missions de paix onusiennes, formation inédite à l'échelle des Nations unies, qui a été conçue en français. Afin que les OMP des Nations unies intègrent davantage la perspective liée à l'EFH dans la réalisation de leur mandat, le Département des opérations de paix de l'ONU, UNITAR, l'OIF et la France ont organisé en 2021 la première formation portant spécifiquement sur les fonctions attendues des conseillers et des points focaux militaires chargés de l'EFH au sein de ces opérations. Proposée initialement en français, la formation est principalement destinée aux personnels militaires francophones amenés à être déployés dans une OMP en tant que conseillers ou points focaux militaires en matière d'EFH. Elle est également d'intérêt pour tout le personnel en uniforme, les civils et les professionnels travaillant dans le domaine du maintien de la paix.

L'OIF, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Franche-Comté ont mis en œuvre (septembre 2021-mars 2022) un projet de renforcement des capacités d'une quinzaine de lecteurs français langue étrangère devant enseigner le français aux forces de défense et de sécurité de pays partenaires. La première action a été l'organisation d'une formation de pré-déploiement à Besançon du 6 au 10 septembre 2021. L'objectif général était de consolider les compétences d'enseignement du français des lecteurs dans la perspective d'accroître la performance du personnel en uniforme pour la coopération en matière de sécurité et de maintien de la paix.

Les modules de la formation ont porté sur l'enseignement du français de spécialité, la sensibilisation à la méthode de français *En avant!*, la conception de matériels pédagogiques, l'interculturalité ainsi que l'usage des outils numériques. À l'issue de cette formation, les enseignants seront déployés au Cambodge, en Colombie, en Corée du Sud, en Égypte, en Éthiopie, en Jordanie, à Madagascar, en République tchèque, en Ukraine et au Vietnam. Il est prévu, à terme, le développement d'un

## « L'OIF noue des partenariats pour soutenir la production de ressources de qualité en français des relations internationales. »

réseau les regroupant, auquel il sera proposé des webinaires d'accompagnement, notamment pour élaborer des ressources pédagogiques.

Par ailleurs, l'OIF soutient régulièrement des cours de français sur objectifs spécifiques adaptés au public militaire afin de faciliter sa projection dans des théâtres francophones. Pour ce faire, elle s'appuie sur la méthode *En Avant!* et sur les Instituts français et les Alliances françaises implantés à l'étranger. Dans ce cadre, vingt-deux personnels militaires féminins ont été formés au français de septembre 2020 à mars 2021 (en partenariat avec le Centre national de gestion des forces de maintien de la paix, de déminage et d'élimination des déchets de guerre de Oudong, en France, et l'Institut français de Phnom Penh au Cambodge). Dans le même registre, vingt-quatre carabiniers moldaves ont bénéficié de cours de français de juin à décembre 2021 (en partenariat avec l'Inspectorat général des carabiniers moldaves et l'Alliance française de Chisinau).

### → La force des réseaux francophones

À l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus, le 29 mai 2021, l'OIF a lancé la nouvelle plateforme du Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP), désormais intégré au site Internet de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix. Le REFFOP vise à valoriser l'expertise francophone et le potentiel des écoles et des centres de formation au maintien de la paix répartis en Afrique, en Amérique du Nord, en Europe et en Asie du



## « Un indicateur de performance portant sur le multilinguisme, facteur d'amélioration de l'efficacité, des résultats et de la transparence, a été introduit en 2018 dans les contrats de mission des hauts fonctionnaires. »

Sud-Est. Dans ce cadre, des ressources de formation<sup>85</sup> au maintien de la paix en français, y compris en matière d'enseignement du français et d'interculturalité, sont accessibles en ligne. À ce stade sont proposés la version électronique de la méthode *En Avant!* ainsi que des exercices en ligne d'apprentissage du français conçus sur la base de cette méthode.

### Le français, langue officielle aux Jeux olympiques et paralympiques<sup>86</sup> (JOP)

Depuis plus de dix-sept ans, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ses États et gouvernements membres et ses partenaires s'investissent aux côtés du Comité international olympique (CIO) et du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) pour la promotion de la langue française ainsi que pour la diversité linguistique et culturelle au sein du mouvement et des événements olympiques. L'OIF accompagne également le mouvement olympique international pour mettre le sport au service des valeurs communes et des grands enjeux de la société actuelle : la paix, la solidarité, la santé, l'éducation et le développement, et l'égalité des chances.

Pour chaque édition, l'OIF met à la disposition du COJO du personnel francophone spécialisé en traduction qui a été affecté aux services linguistiques et aux médias et qui contribue notamment : à la traduction et à l'élaboration de documents/publications en français (par exemple le *Manuel des chefs de mission* ou le *Guide de rédaction* du CIO) ; à la traduction/relecture d'articles et publications pour le site Internet des JOP ; à la traduction en français

des annonces lors des cérémonies officielles ; à la mise en ligne de publications/guides en français sur le site Internet officiel des JOP et sur les réseaux sociaux.

Parallèlement, la/le Secrétaire général(e) de la Francophonie nomme, depuis 2004 (Jeux olympiques d'Athènes), une personnalité chargée de veiller au respect de l'article 23 de la Charte olympique, qui consacre la langue française comme l'une des langues officielles du mouvement olympique. La mission de ce grand témoin de la Francophonie est d'encourager l'usage et la visibilité du français dans le cadre des JOP et de s'assurer que les services linguistiques offerts aux sportifs, aux officiels, aux journalistes et plus largement au grand public soient effectivement en français. Depuis 2004, les grands témoins ont été Hervé Bourges (Athènes 2004), Lise Bissonnette (Turin 2006), Jean-Pierre Raffarin (Pékin 2008), Pascal Couchepin (Vancouver 2010), Michaëlle Jean (Londres 2012), Hélène Carrère d'Encausse (Sotchi 2014), Manu Dibango (Rio 2016) et Fleur Pellerin (Pyeongchang 2018).

Pour l'édition de 2020 (qui s'est déroulée du 23 juillet au 8 août 2021 pour les JO et du 24 août au 5 septembre 2021 pour les Jeux paralympiques), la Secrétaire générale de la Francophonie a désigné M. Thierry Marx, grand chef gastronomique de renommée mondiale. L'OIF a signé, le 21 novembre 2019, avec le COJO de Tokyo 2020 un mémorandum d'entente sur l'usage et la promotion de la langue française et de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques. Ce mémorandum a été renouvelé le 30 mars 2021. Les deux parties se sont engagées à assurer l'usage du français à tous les niveaux : documents et communications, signalétique, activités protocolaires, etc. La mission du grand témoin de la Francophonie a été significativement impactée par la pandémie de la COVID-19. Les restrictions d'entrée

<sup>85</sup> Ressources formations et carrières de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix. Voir QR code.

<sup>86</sup> Article 23 de la Charte olympique : 1. Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais. 2. À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe. 3. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire.



au Japon et de présence sur les sites des épreuves olympiques ont rendu difficile le mandat d'observation et de mobilisation du grand témoin. Toutefois, lors de sa courte présence aux JOP, il a porté – dans les médias et lors des entretiens avec les officiels – des messages forts en faveur de la place du français.

## VERS PLUS DE MULTILINGUISME ?

Comme on l'a vu, les conditions d'un renforcement du multilinguisme dans les organisations internationales relèvent de responsabilités multiples et dépendent pour beaucoup des moyens alloués aux services de médiation linguistique. Mais aucune modification des pratiques n'est à attendre sans une prise de conscience effective de tous les acteurs du système : responsables politiques nationaux, dirigeants et cadres des organisations internationales, fonctionnaires internationaux et diplomates, agents publics travaillant avec les OI et experts... Cette prise de conscience semble se faire jour, en particulier au sein de l'ONU, mais pourrait bien également se manifester à l'Union européenne, même si la situation y est tout à fait différente, notamment en raison du grand nombre de langues en présence.

### ■ Des avancées à l'ONU

#### Le Cadre des Nations unies pour les langues

Le Bureau des ressources humaines de l'ONU a achevé, en 2020, la rédaction du Cadre des Nations unies pour les langues, qui a pour objectif d'harmoniser et de renforcer la cohérence de l'apprentissage des six langues officielles des Nations unies et l'évaluation des compétences linguistiques dans ces six langues. Le Cadre est publié sur le portail des ressources humaines des Nations unies, en français et en anglais<sup>87</sup>. Cet outil, qui appartient à tous les agents des Nations unies, devient un levier majeur pour la réalisation effective du multilinguisme à l'ONU. Il s'agit d'un Cadre sur mesure pour l'ONU, qui peut être comparé au Cadre européen des langues.

Trois années de discussions et de réflexion se sont avérées nécessaires afin d'élaborer le Cadre des Nations unies pour les langues, et de renseigner de façon fine les niveaux de langue et les exigences pour chaque langue.

Le Cadre est en effet composé de trois éléments :

- une description fine des quatre niveaux (I : niveau de base – II : niveau intermédiaire – III : niveau avancé – IV : niveau expert) de compétence langagière des Nations unies commune aux six langues officielles ;
- un curriculum des Nations unies en langue, commun à l'ensemble des langues officielles, qui comprend des objectifs d'apprentissage groupés par niveau et associés à des domaines et à des types de textes et de situations de communication ;
- un curriculum spécifique à chacune des six langues officielles, pour les niveaux I, II et III des Nations unies. Chaque composante par niveau fait l'objet d'une présentation détaillée.

Offrant un référentiel commun aux six langues officielles des Nations unies, le Cadre pour les langues devient ainsi un outil central pour l'évaluation des compétences linguistiques (le Cadre soutient la reconnaissance des niveaux de langue, notamment le niveau III en référence à l'examen d'aptitude linguistique, mais aussi les niveaux inférieurs), pour leur enseignement, et aura un impact sur le recrutement et la gestion de la performance. Il devrait aussi conduire à une plus large reconnaissance des compétences langagières et soutenir la mobilité et le développement des carrières.

La mise en œuvre du Cadre a d'ores et déjà permis de redéfinir les programmes des cours de langue dispensés à New York et à Genève, leurs contenus étant désormais alignés sur les différents niveaux de langue et sur les contextes d'utilisation de la langue consacrés par le Cadre. Il s'applique également désormais dans l'évaluation des compétences linguistiques : l'examen d'aptitude linguistique est à présent aligné sur les objectifs du niveau III du Cadre des Nations unies pour les langues, l'objectif étant de professionnaliser cet examen et de garantir une cohérence entre les six langues.



<sup>87</sup> Cadre des Nations unies pour les langues, sur le portail des ressources humaines des Nations unies. Voir QR code.

À court et moyen terme, les enjeux sont de trois ordres :

- l'appropriation du Cadre par les personnels des Nations unies, à tous les niveaux, des formateurs aux responsables du recrutement, ceux-ci déterminant les compétences linguistiques publiées dans les offres de poste;
- la mise en œuvre du Cadre, en adéquation avec les nouveaux outils de travail développés durant la pandémie de COVID-19;
- l'appropriation de ce Cadre dans les activités quotidiennes des fonctionnaires onusiens.

Au-delà de cet outil, le Secrétariat des Nations unies a annoncé des initiatives favorables au multilinguisme pour 2022 :

- Le développement d'un **cadre politique stratégique et cohérent**, visant l'intégration systématique du multilinguisme et des considérations linguistiques à l'action des Nations unies, conformément aux dispositions de l'Assemblée générale et aux recommandations applicables du Corps commun d'inspection. L'élaboration de ce cadre d'action stratégique pour le multilinguisme reçoit le soutien de l'OIF à travers la mise à disposition d'une contribution visant le recours à une expertise de haut niveau. Un groupe de travail pour le développement de ce cadre a été mis en place, sous la direction de la directrice de la Division des services de conférences à l'Office des Nations unies à Genève.
- Le développement de **lignes directrices** concernant la détermination des exigences linguistiques au recrutement, en s'appuyant sur le Cadre des Nations unies pour les langues. Comme le rappelle le dernier rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme, le recrutement est le principal outil pour façonner le personnel multilingue du Secrétariat; d'où l'importance d'un effort et d'une veille ciblés sur les compétences linguistiques exigées dans les avis de vacance de poste. Plusieurs autres chantiers sont en cours : l'intégration du multilinguisme dans les projets stratégiques dans le domaine des ressources humaines, notamment la révision du référentiel de compétences ou encore le lancement d'un projet pilote sur le multilinguisme dans la gestion des aptitudes (afin de recueillir des informations sur les compétences linguistiques du personnel et d'aider les entités en matière de prise de décision).

Le Secrétaire général de l'ONU formule également d'autres propositions : intégrer le multilinguisme dans les programmes de gestion des talents ou de diversité et d'inclusion, afin que celui-ci soit pris en compte dans tous les aspects de la gestion des ressources humaines.

### ■ Un débat en cours à l'Union européenne

Depuis le Brexit, la domination de l'anglais dans les pratiques linguistiques en vigueur dans les institutions européennes est ressentie par beaucoup comme d'autant plus injustifiée. De nombreuses voix se sont élevées<sup>88</sup> pour dénoncer l'usage majoritaire d'une langue qui n'est désormais officielle, aux côtés des langues nationales, que dans deux pays membres : l'Irlande et Malte. Le débat sur le multilinguisme à l'UE a également été relancé avec la crise sanitaire, qui a conduit les institutions de l'Union européenne à faire un usage sans précédent des outils de visioconférence pour organiser, pendant les premières semaines, des réunions virtuelles uniquement en anglais à tous les niveaux, y compris pour les réunions du Conseil, qu'il s'agisse des groupes de travail ou des réunions informelles des ministres européens. Les ministres ne parlant pas l'anglais intervenaient alors dans leur langue et, dans le meilleur des cas, se faisaient traduire par leur assistant(e) personnel(le).

À partir du mois d'avril 2020, la Commission européenne a mis en place un système de traduction à distance qu'elle avait déjà testé en 2019 en faisant l'acquisition de plateformes numériques d'interprétation. Cette solution permet aux interprètes de travailler depuis leur cabine, c'est-à-dire dans un environnement connu et conforme aux normes ISO, pour des participants distants. La plateforme Interactio acquise permet d'utiliser jusqu'à trente-deux langues. La première utilisation notoire de cette plateforme a été la Conférence des donateurs sur la COVID-19, organisée le 4 mai 2020 par la Commission européenne et présidée par M<sup>me</sup> Ursula von der Leyen. Cette conférence a été couverte dans six langues : le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe et le chinois. Depuis, quinze salles de réunion ont été équipées avec la plateforme Interactio et d'autres installations étaient prévues.

<sup>88</sup> On peut citer l'initiative d'un groupe de fonctionnaires européens francophones, baptisé « Carré bleu », qui a adressé une lettre ouverte à la présidente de la Commission en septembre 2019 pour réclamer le droit de travailler en français.

On peut escompter que cette expérience et les progrès accélérés accomplis d'un point de vue technique permettront de poursuivre dans la voie d'un plus grand respect du multilinguisme, au moins pour les réunions virtuelles.

Enfin, la présidence française de l'Union européenne du premier semestre 2022 devrait être l'occasion de mettre en débat de nouvelles propositions favorables à un rééquilibrage dans l'usage des langues officielles.